



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc
Naturel de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
88	31	31 + 21 pouvoirs

Date de convocation 22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures, le COMITE SYNDICAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en COMITE SYNDICAL, qui a eu lieu Salle des fêtes André Millot _ Grande Rue _ 10500 RADONVILLIERS, sous la présidence de **Jésus CERVANTES**, président.

Présents : **AMPE Aurélien, BALLAND Alain, BEAUDEUX Emeline, BERTHELOT Laurence, BERTIN Jean-Baptiste, CEDELLE Alain, CERVANTES Jésus, CHAMBON Hervé, CHATELAIN Jean-Michel, CHENET Alain, DALLEMAGNE Philippe, DAUNAY Laurence, DECANTER Line, DOIZELET Francis, DRIAT Michel, DUBUISSON Dany, DUCHENE Annie, DUXIN Christophe, GERARD Fabien, GUILLEMINOT Angélique, HENRI Pascal, HONORE Nicolas, LEFEVRE Jean-Christophe, LOYER Gilles, MASSIN Arlette, MEUNIER Maxence, MIGNOT Jean-Philippe, NICOLAS Jean-Pierre, PETIT Mathias, PIETREMONT Jean-Michel, SANTEL Pascal.**

Absents : **AUBRY Raphaëlle, BAUDOUIN Alain, CARRET Jean-Sébastien, CHEVALLIER Marielle, COLLEMICHE René, DE LA HAMAYDE Bernard, DEON Julian, DETHON Fabrice, FRITSCH Daniel, GUITTON Jordan, HOMEHR Claude, LARGE Claude, MONNIER Jean-Michel, PARTOUT Didier, PEREIRA Christophe, PFIFFERLING Carl, ROBERT Ghislain, ROSSITTO Magali, VANHOORNE Virginie, ZULIC Edin, BARBERIO Samuel, BERTAIL-FASSAERT Sibylle, BORDE Philippe, BOUDOT Sophie, CANOT Michel, CHEVALIER Bertrand, CHEVILLON Marie-Gabrielle, ERRE Pascal, GUERARD Michaël, JACQUARD Gilles, JACQUINET Olivier, KURIC Aina, LACOUR Angélique, PINET Jean-Louis, VACHERET Benoît, VEIBERT Richard.**

Représentés : **AUBRY Christophe à CERVANTES Jésus, BARBIER Christine à DECANTER Line, BEZINS Marie-Claude à LOYER Gilles, COUVREUX Emilie à DECANTER Line, DENORMANDIE Christian à CHENET Alain, DEZOBRY Bruno à DUBUISSON Dany, DUPRE Gaëlle à DUCHENE Annie, DYON Patrick à LOYER Gilles, GIRARD Jean-Paul à CERVANTES Jésus, GROSMARE Gaël à CHATELAIN Jean-Michel, GUILLAUD Julien à AMPE Aurélien, HELIOT-COURONNE Isabelle à MEUNIER Maxence, HUPFER Jean-Michel à MASSIN Arlette, LEROY Marie-Thérèse à GUILLEMINOT Angélique, LUCK Raymond à AMPE Aurélien, PICHERY Philippe à DALLEMAGNE Philippe, RIGOLLOT Marie-Noëlle à MASSIN Arlette, SEBEYRAN Marc à GERARD Fabien, SZYMCZAK Sandrine à CHAMBON Hervé, TRESSOU Marie-Hélène à CHAMBON Hervé, WYSOCINSKI Ghislain à CEDELLE Alain.**

Madame GUILLEMINOT Angélique a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la convention de partenariat du Green Build Challenge 2024
N° de délibération : CS13_08042024

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
31	21	52	0	0	0

Le Green Build Challenge 2024 est un projet porté par un collectif d'universités et d'écoles d'ingénieurs, piloté par le Technopôle de l'Aube en Champagne. Ce projet vise à mettre en concurrence des groupes d'étudiants sur des projets de construction bois, lors d'un challenge de 2 jours courant avril.

L'observatoire du Lac d'Orient (situé entre Géraudot et la Maison du Parc), construit en 1978, présente quelques signes de vieillissement qui nécessitent d'envisager à court ou moyen terme son remplacement ou sa restauration en profondeur. En outre, il ne présente actuellement pas de modules d'accès PMR.

En vu de ce concours, il est proposé la mise en place d'une convention de partenariat entre le Parc et la Technopôle de l'Aube en Champagne.

Son objectif est donc de faire réfléchir les étudiants à la construction d'un observatoire similaire à l'actuel, et intégrant des spécificités d'accès pour les personnes en situation de handicap.

Une participation financière de 500 € TTC est attendue pour appuyer l'évènement, et est prise entièrement sur le budget « Education à la Nature, à l'Environnement et au Développement Durable (ENEDD) » de la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient.

D'importantes retombées sont également attendues en termes de communication et de valorisation du travail effectué.

Le Comité syndical, à l'unanimité, décide de :

- Valider la convention entre le Parc et le Technopôle de l'Aube en Champagne annexée à la présente délibération ;
- Autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 9 avril 2024
Pour extrait conforme
Jésus CERVANTES, Président



Jesus CERVANTES
2024.04.09 15:41:33 +0200
Ref:6308145-9436403-1-D
Signature numérique
le Président

Jésus CERVANTES